

JANVIER  
2020

# BULLETTIN MUNICIPAL

N° 31



LA HAYE  
DE  
ROUTOT

## INFOS MUNICIPALES

- ↳ Le mot du maire ..... page 6
- ↳ Etat civil ..... page 8
- ↳ Infos utiles ..... page 9
- ↳ Des infos de la com-com ..... page 10
- ↳ La communication ..... page 15

## VIE DU VILLAGE

- ↳ Le départ de Viviane .....page 18
- ↳ L'arrivée de Mélanie ..... page 21
- ↳ Les nouveaux habitants .....page 22
- ↳ Brèves de village .....page 26
- ↳ Le pèlerinage des « Pères de famille » .....page 28
- ↳ Le Comité de Jumelage ..... page 29
- ↳ Le repas des anciens ..... page 34
- ↳ Les cérémonies ..... page 35
- ↳ Le spectacle de Noël ..... page 36

## LES ASSOCIATIONS

- ↳ Association « Mieux-Etre » ..... page 40
- ↳ Association Roumois, Terres Vivantes en Normandie ..... page 41
- ↳ La Confrérie de la Charité ..... page 46
- ↳ Le Club image 27 ..... page 47
- ↳ Association « Les amis des ifs » ..... page 50
- ↳ Le Club des millénaires ..... page 54

Et pour finir ....

deux pages d'humour et de méditation, proposées par les « millénaires » !

# INPOS MUNICIPALES



*Chères administrées,  
Chers administrés,*

*Comme le veut la tradition, l'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous présenter, le bulletin communal, édition 2020.*

*C'est un moment important d'échanges sur la vie locale. Nos nombreuses associations trouvent ici une possibilité de vous faire connaître leurs activités de l'année.*

*Le paysage intercommunal local a encore subi de nouvelles transformations en cette année 2019, dues au départ de deux communes voisines à la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle. Les communes de la Haye de Routot et Hauville sont devenues le trait d'union, légalement obligatoire, entre les deux parties de territoire de la Communauté de Communes Roumois Seine.*

*Toutefois, même si La Haye de Routot reste un petit village d'un peu plus de 300 habitants, nous devons nous battre pour que nos projets, notre vision du développement de la commune, soient maintenus.*

*Afin de répondre aux objectifs réglementaires (Loi SRU, Grenelle, ALUR), les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les Cartes Communales (CC) des communes seront remplacés par des PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). L'aménagement du territoire (définition des zones constructibles va faire partie des compétences des intercommunalités). Cela permettra d'avoir une plus grande uniformité de l'urbanisme local. Cependant, nous nous devons, en tant qu'élus de participer activement à l'élaboration du PLUI de notre Com-Com, afin de préserver le visage de notre village pour les années à venir.*

*Un autre grand projet va marquer l'année 2020 : le déploiement de la fibre optique au sein de notre commune. En pratique, ce déploiement se fera en aérien sur les poteaux téléphoniques existants. Une rehausse de 50 cm sera installée afin de permettre le passage des fils. Chaque habitant sera entièrement libre de se raccorder ou pas. Le raccordement, à la charge de chaque abonné, devrait être d'environ 120 €, et ce, selon les opérateurs.*



En 2019, le conseil municipal a travaillé sur le projet de remplacement de l'éclairage public, relativement ancien, et équipé de lampes au sodium par un éclairage public LED. Un dossier a été constitué et présenté au SIEGE (syndicat électrique). Celui-ci, lors de sa dernière séance, a donné un avis favorable à notre demande. Les travaux subventionnés par le syndicat électrique seront réalisés courant 2020.

Je vais terminer en remerciant tous les acteurs Hayons Routotois

- les Conseillers Municipaux pour leur implication généreuse dans tous ces dossiers préparant l'avenir de notre Commune.
- Notre nouvelle secrétaire de mairie, Madame Mélanie Levreux tout en n'oubliant pas Madame Vivianne Olvrat, notre jeune secrétaire retraitée qui a eu la volonté d'accompagner Mélanie afin d'assurer un passage de relais dans les meilleures conditions. Nous reconnaissons bien là son attachement à notre commune
- le personnel communal pour son engagement dans la vie de notre Commune.
- les responsables d'associations et tous les bénévoles associatifs qui par leur engagement participent à la qualité de vivre en notre commune. Merci à vous tous pour votre participation au dynamisme local, au rayonnement de notre commune, au bien-vivre ensemble dans le respect de l'autre et de ses différences.



Et, c'est dans cet esprit de convivialité que je vous invite donc à nous retrouver vendredi 17 janvier 2020 à 18h30 à la Maison des Associations pour la traditionnelle cérémonie des vœux et ainsi partager un moment festif.

Au nom du Conseil municipal et en mon nom, je vous adresse à toutes et à tous des vœux chaleureux de bonne et heureuse année. Que 2020 vous apporte bonheur, chaleur humaine et sérénité dans votre vie. Que cette nouvelle année conforte le bien vivre à La Haye de Routot et la douceur de vie qui y règne.

Bien à vous,  
Jacques Binet

## NAISSANCES



Aucun cri de nouveau-né n'a résonné dans le village cette année .....

## P.A.C.S.



Samuel LIEURY et Sandrine VINCENT

- 19 Janvier 2019

Guillaume DELAMARE et Laëtitia MIAS

- 13 décembre 2019

## MARIAGES

Ludovic LEVASSEUR et Sandra DUFILS - 22 Juin 2019



## DECES



Michel LEBOURG - 15 Mars 2019

Fernande HOMO épouse LECARPENTIER

- 29 Mai 2019

## MAIRIE

Permanence du maire :  
Lundi de 17 à 19 h.  
Permanence des adjoints :  
Jeudi de 10h30 à 12h  
Tel. : 02.32.57.30.41  
e-mail :  
[mairiehayeroutot@gmail.com](mailto:mairiehayeroutot@gmail.com)

## Location Salle des Associations

Mairie : 02.32.57.30.41  
Aux heures des permanences

## CLUB DES MILLENAIRES

Président :  
Gérard GENTY  
02.32.56.86.50  
Trésorier :  
Alain PETIT  
02.32.20.68.56



## COMITE DES FETES

Président :  
Jacky BORDEAUX  
02.32.56.56.59

## CLUB PHOTO « IMAGE 27 »

Président :  
Michel GUILLO  
02.32.56.25.72

## Location vaisselle

Brigitte TROUVE  
02.32.56.56.59

## Déchetterie Bourg-Achard

Route de Montfort  
02.32.43.14.75

## Taxi - Transport médical conventionné

Blandine BINET  
02.32.41.18.34 ou  
06.07.30.37.46

## ROUMOIS TERRES

VIVIANTES (Four à pain,  
musée du sabot)  
Président :  
Alain JOUBERT  
02.32.57.35.74



## Cabinet Médical de Brotonne

Consultations tous les jours,  
sauf dimanches et jours fériés

- ↪ Dr DELARUE (sauf mardi)
- ↪ Dr DACHY (sauf mercredi)
- ↪ Dr CROGUENNEC (Sauf jeudi)

02.32.56.82.87

## Maison de santé à ROUTOT

1, av. du Gal de Gaulle

02.27.36.68.67

Lundi au vendredi

8h/12h et 15h/19h

Samedi : 8h/12h

- ↪ Dr TAUPIN (généraliste)
- ↪ Dr BENARD (généraliste)
- ↪ Mme HAREL (infirmière)

06.11.85.24.43



**MEDECIN  
D'URGENCE  
02.32.33.32.32**

## Cabinet Infirmier

31, av. du Gal de Gaulle  
Mmes SOHIER, SAUMON,  
MASURIER et QUONIAM  
02.32.56.05.15

① Période hivernale : collecte des déchets en cas de circulation routière difficile  
L'épisode neigeux de l'hiver dernier avait engendré des perturbations sur la collecte des déchets ménagers en porte à porte. Des leçons ont été tirées de cette situation et les élus ont établi la règle suivante :

*Lorsque les bacs n'ont pas été collectés à cause des intempéries, laissez-les sortis pendant 48 heures ; au-delà de ce délai, il faut les rentrer, ils seront alors collectés lors du passage normal suivant. Cette règle s'applique uniquement dans cette situation précise et exceptionnelle : en dehors de ce contexte, le Règlement Sanitaire Départemental ainsi que le règlement de pré-collecte et de collecte de la Communauté de communes Roumois Seine s'appliquent.*

*Si votre bac destiné aux déchets valorisables (couvercle jaune) est plein, déposez les déchets dans le bac à ordures ménagères voire dans un sac à poubelles (noir) : lors de condition exceptionnelle, nous demandons aux ripeurs un assouplissement du règlement et de collecter les sacs d'ordures ménagères qui sont présentés à côté du bac.*

*Quelle que soient les circonstances, il est indispensable de faire preuve de tolérance et de bon sens : la sécurité des agents qui assurent la collecte est primordiale.*

② Les consignes de tri

*Le SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure) fixe les règles du tri des déchets ménagers. Dans le but d'éviter toute confusion sur l'élimination de vos déchets ménagers et vous exposer à un refus de collecte émis par les ripeurs, nous vous transmettons les consignes de tri à appliquer.*

*Pour gagner de la place dans le bac destinés au tri sélectif, compressez les bouteilles plastiques et les briques alimentaires.*



Le site du SDOMODE présente en détail comment trier les déchets ; rendez-vous sur [www.sdomode.fr/le-tri](http://www.sdomode.fr/le-tri)

Nous vous informons que les gros cartons sont refusés de la collecte en porte à porte. Il vous appartient de les déposer en déchetterie ou dans les colonnes situées sur les Points d'Apport Volontaire. Avant de les déposer, il est indispensable de les aplatir pour réduire leur place. Le dépôt des cartons est gratuit pour tous les usagers (particuliers et professionnels).



### ③ Le sac pré-collecte du SDOMODE

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, la collecte des fibreux (papiers et cartonnets) s'effectue exclusivement en apport volontaire.

Pour faciliter ce nouveau geste de tri, le SDOMODE a remis à chaque foyer un sac cabas de 50 litres, lavable et réutilisable.

Pour les nouvelles constructions, vous pourrez être dotés d'un sac de pré-collecte. Il suffit d'en faire la demande auprès de votre Mairie.



## ④ Alternatives à la réduction des déchets

### Le compostage individuel

Vous souhaitez aller plus loin et adopter des gestes qui diminuent la production de vos déchets ?

Si vous détenez un peu de terrain, il vous est possible d'installer un composteur ; ce procédé permet de réduire d'environ 30 % le poids de votre bac d'ordures ménagères.

En principe, tout ce qui est produit par la nature peut être composté :

- Dans la cuisine ► épluchures de légumes, restes d'aliments, marc de café et sachets de thé, coquilles d'œufs écrasées, etc ...
- Dans la maison ► les bouquets de fleurs, les plantes d'intérieur, les cendres de bois, les cheveux, les poils, les plumes, etc ...
- Dans le jardin ► les coupes de gazon, les feuilles mortes, les branches et résidus de taille de haies, les restes du potager, etc ...



### **Le compostage comment ça marche ?**

Le compostage est un mode de recyclage important qui peut se faire à la maison. C'est un moyen facile de réduire considérablement la quantité de résidus produits par les ménages. Le compostage produit un excellent amendement pour le repotage de vos plantes, pour le jardinage et l'aménagement paysager.

### **Quel est l'intérêt du compost ?**

Le compost permet d'améliorer la qualité des sols et de renforcer le stock d'humus. Composter améliore sa fertilité et favorise la vie du sol. Les jardiniers pourront ainsi l'utiliser pour toutes leurs plantations (potager, platebandes, arbres ..).

Agir en éco-jardinier c'est fabriquer son compost, récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage associer ses cultures, adopter des engrais naturels. Le compostage est un des gestes à l'impact le plus immédiat sur vos déchets par ses vertus « recyclantes »

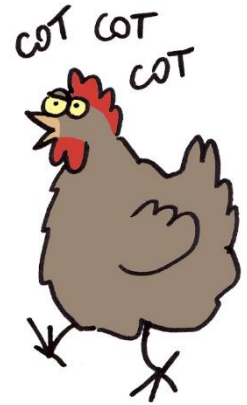
La communauté de communes peut vous proposer l'achat de composteurs, vous avez le choix entre :

- ☞ Un composteur en chêne d'une capacité de 800 l au tarif de 15€
- ☞ Deux composteurs en sapin d'une capacité unitaire de 400 l au tarif de 20€ le lot

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande ainsi que le guide du compostage sur notre site internet : [www.roumoiseine.fr](http://www.roumoiseine.fr) ou directement auprès du SDOMODE : [www.sdomode.fr](http://www.sdomode.fr) ou au 02.32.43.14.75.

**L'achat de volailles** : il s'agit d'une autre solution pour vous aider à réduire la quantité de vos déchets présentés à la collecte.

Ces animaux avaleront une grande quantité de vos déchets organiques tout en vous fournissant des œufs, sous les yeux curieux des enfants.



### ⑤ Les points d'Apport Volontaire (P.A.V.)

Les placettes sur lesquelles sont implantées les colonnes sont des espaces publics dédiés à la collecte volontaire des déchets suivants :

- ✎ Le verre
- ✎ Les papiers, journaux, magazines, catalogues et cartonnettes, aussi désignés sous le terme « les fibreux »
- ✎ Les gros cartons
- ✎ Les vêtements : seulement dans les communes qui ont conventionné avec une société spécialisée.

Retrouvez le P.A.V. le plus proche sur une carte interactive via le lien :

<http://roumoiseine.fr/vivre-sur-le-territoire/collecte-des-dechets/points-dapports-volontaires/>

Tous les autres déchets doivent être déposés en déchetterie ; ce service est gratuit pour les particuliers. L'abandon d'un déchet inapproprié constitue un dépôt sauvage ; les auteurs de ces agissements sont passibles d'une amende.

Les dispositions applicables en cas de non-respect de la réglementation sont rappelées ci-après\* :

| Code pénal          | Infraction   | Contravention et peine   |
|---------------------|--|--|
| R610-5              | <b>Non-respect du règlement</b><br>Violation des interdictions ou manquement aux obligations édictées par le présent règlement   | Contravention de 1 <sup>ère</sup> classe, passible d'une amende de 38 euros et jusqu'à 3000 euros en cas de récidive.  |
| R632-1 et<br>R635-8 | <b>Dépôt sauvage</b><br>Fait de déposer, abandonner ou jeter des déchets, sur un lieu public ou privé, en dehors des emplacements désignés à cet effet par le règlement de collecte    | Contravention de 2 <sup>ème</sup> classe passible d'une amende de 150 euros  |
|                     | <b>Dépôt sauvage à l'aide d'un véhicule</b><br>Dépôt sauvage commis avec un véhicule   | Contravention de 5 <sup>ème</sup> classe, passible d'une amende de 1500 euros + confiscation du véhicule. Montant pouvant être porté à 3000 euros en cas de récidive |
| R644-2              | <b>Encombrement de la voie publique</b><br>En y déposant ou en y laissant sans nécessité des matériaux ou des objets qui entravent ou qui diminuent la liberté ou la sûreté de passage | Contravention de 4 <sup>ème</sup> classe, passible d'une amende de 750 euros + confiscation du véhicule qui a servi à commettre l'infraction                         |

\*Extrait du règlement de pré collecte et de collecte des ordures ménagères et assimilées, consultable sur le site de la communauté de communes :

[www.roumoiseine.fr](http://www.roumoiseine.fr)

Pour tous renseignements complémentaires, les agents du service « déchets » reste à votre disposition.

Téléphone : 02.35.87.63.42 – courriel : [servicedechets@roumoiseine.fr](mailto:servicedechets@roumoiseine.fr)

# LA COMMUNICATION DANS LE VILLAGE

Le site officiel de notre village est toujours en ligne à cette adresse :

[www.mairiehayederoutot.com](http://www.mairiehayederoutot.com)

(Bientôt 4650 visiteurs depuis sa création)



En parcourant ce site, vous découvrirez :

- ✚ L'agenda des évènements à venir
- ✚ Les curiosités de notre village
- ✚ La vie des associations
- ✚ L'administration de notre village
- ✚ Les démarches administratives
- ✚ Les liens et numéros utiles
- ✚ L'archivage des délibérations du Conseil
- ✚ Les bulletins d'information « Exclus'ifs »

Les bulletins municipaux annuels y sont également conservés en mémoire.

Ces articles sont écrits et mis en page par la Commission communication de la commune.

Les photos sont disponibles, il suffit de les demander par mail à la mairie Ou directement à [Styro27350@orange.fr](mailto:Styro27350@orange.fr)

Pour faire passer un article, contactez le rédacteur du site ou la Mairie.

✚ Toutes vos idées ou commentaires seront les bienvenus car, en effet, ce site se veut « participatif ».



Mesdames ou Messieurs les Présidents(es) d'associations, n'hésitez pas à nous soumettre votre agenda ou vos idées pour une parution dans ces pages.

(Par la page contact sur le site ou bien mon mail personnel) : [Styro27350@orange.fr](mailto:Styro27350@orange.fr)



# VIE DU VILLAGE



Le 27 Août dernier, bon nombre d'habitants ont tenu à honorer le départ de Viviane OLVRAT qui a quitté ses fonctions de secrétaire de mairie après 30 années passées au service de la commune.

En effet, Viviane a été recrutée le 1<sup>er</sup> Juillet 1989 par Pierre Lercier, élu nouvellement « Maire ».

En Mars 1990, la première révolution technologique permet à Viviane d'adopter sa nouvelle collaboratrice : la première machine à écrire !



Puis suivront en 1990 un ordinateur et une imprimante dans le cadre de l'informatisation.

Par la suite, en 2005, la première connexion internet voit le jour ...

Toutes ces évolutions ont été suivies avec minutie et précision par Viviane qui, à chaque fois, s'est adaptée en se formant « sur le tas ».

Toujours enjouée, gardant le sourire, Viviane était connue de tous. Secrétaire appréciable et appréciée, elle n'avait de cesse de prouver son attachement à la commune et de mener à bien ses missions avec sérieux.

Lors de cette petite cérémonie de départ, chacun a pu la remercier pour sa disponibilité et sa gentillesse.

*De nombreux cadeaux l'ont aidée à garder malgré tout le sourire lors de cette soirée bien émouvante finalement ....*



*Les habitants,  
les représentants associatifs,  
et les membres du Conseil Municipal  
te remercient vivement et très chaleureusement Viviane !*



## ... ET L'ARRIVEE DE MELANIE

### *Une nouvelle secrétaire ....*

*Mélanie LEVREUX habite à Caudebec en Caux. Elle partage son temps de travail entre les mairies de La Haye de Routot, d'Eturqueraye et de Cauverville.*

*Mélanie connaît bien le secteur car son père est originaire de Hauville.*



*Elle est passionnée de sport mécanique en général. Elle est d'ailleurs propriétaire d'une moto Suzuki 750 GSXF.*

*A l'origine chauffeur de taxi, elle a fait le choix d'intégrer la fonction publique après la naissance de ses 3 enfants.*

**Bienvenue MELANIE !**

**Mélanie vous attend chaque lundi (de 17 à 19 heures) et jeudi (de 10h30 à 12 heures)**

**pour les permanences administratives de la mairie**



## Alexandrine et William DALIGAUX

Ils sont arrivés au village au mois de Juillet dernier.

Alexandrine est la fille de Nicole (du Restaurant des Ifs ...) et travaille au LIDL de Bourg-Achard. William est paysagiste à l'entreprise BONATO franchisée Daniel MOQUET à Bouquetot.

Ils ont 2 enfants : Nolan, qui a 5 ans et va à l'école de Routot et Emma, qui a 1an1/2 .

En venant s'installer au village, Alexandrine et William ont choisi de se rapprocher de leur lieu professionnel.

William joue au foot et est licencié au club de La Mailleraye, et Alexandrine fait de la zumba à Vatteville la Rue.



**Ophélie DUFAY et Thomas LEMOINE.**



Ils sont arrivés à La Haye de Routot le 19 mai.

Ils étaient précédemment installés à Elbeuf et ont choisi de venir s'installer au village pour trouver le calme et profiter d'un environnement rural. Thomas est chauffeur dépanneur à la Londe et Ophélie, psychologue de formation, est actuellement à la recherche d'un emploi.

Ophélie et Thomas ont une passion particulière : ils pratiquent le rallye automobile et participent régulièrement à des compétitions avec une AX spécialement équipée.

Enchantés d'être nouvellement arrivés dans le village, ce jeune couple espère bien s'y installer durablement.





*Isabelle et Stéphane GOSSELIN.*

*Ils ont emménagé le 15 Novembre et sont les derniers arrivants du village.*

*Ils viennent du Neubourg et avaient résidé il y a quelques années à Hauville et à Rougemontiers.*

*La grande famille est composée de :*

- *Bastien, 20 ans*
- *Giovanni, 16 ans ½*
- *Estelle 11 ans ½*
- *Gaëtan, 11 ans ½*



*Tous les enfants vivent encore « à la maison ».*

*Stéphane est chauffeur routier. Il fait les grandes distances sur l'ensemble du territoire national et, ponctuellement, fait de l'international en Europe.*

*Isabelle est chauffeur/livreur et fait également de grandes distances mais, contrairement à Stéphane, elle rentre tous les soirs à la maison.*



**Marion MARTINEZ et Florent ETIENNE.**

Ils sont arrivés au village en Avril.

*Précédemment, ils étaient en location à Bourgheroulde et ont choisi de venir à La Haye de Routot sur un « coup de cœur » pour la maison et ses environs.*

*Marion est monitrice d'équitation à Mt St Aignan et Florent est informaticien à Grand-Couronne.*

*Marion participe à des concours de sauts d'obstacles régulièrement et Florent est footballeur et licencié au FA Roumois en 1<sup>ère</sup> division départementale.*

*Ils sont tous deux ravis des quelques mois déjà passés au village !*



## LES RANDONNEURS DU MARDI

A l'initiative du Président du Club des Millénaires, Gérard GENTY et avec l'aide de Jean-Pierre LECARPENTIER, depuis plusieurs mois, un groupe de randonneurs s'est constitué le mardi matin.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient découvrir la forêt et ses environs, des promenades d'une heure et demie, dans une ambiance bon enfant, sont organisées au départ du four à pain à partir de 9h30 chaque mardi

**A vos chaussures !**

J'PEUX PAS



J'AI RANDO

## VIDEO SURVEILLANCE

Comme Vous le savez, en raison de nombreuses incivilités malheureusement constatées autour de l'espace de tri sélectif, la municipalité a installé l'été dernier un dispositif de vidéo-surveillance.

En effet, de nombreux détritrus, déchets ou encombrants (matelas, télévisions, meubles;...) étaient régulièrement déposés sur place ou dans les containers réservés à la salle des associations.

Il faut noter que grâce à cette installation de caméras, la situation s'est nettement améliorée puisque peu de dépôts sauvages ont été constatés ces derniers temps !



## FRELONS ASIATIQUES

Le 22 février dernier, la commune a organisé une réunion de sensibilisation au piégeage des frelons asiatiques qui, comme vous le savez, se développent de manière alarmante

Pour rappel, le département et la commune financent à hauteur de 30 euros chacun la destruction des nids, qui doit être faite par une entreprise agréée (voir GDSC – Groupement de Défense Sanitaire : 02.77.64.54.27).

Une initiative qui a été couronnée de réussite, puisque contrairement à l'année 2018, peu de nids et de frelons ont été recensés dans la commune cette année.

Ce résultat est dû également aux différents piégeages mis en place par bon nombre d'habitants, tels qu'ils avaient été présentés lors de la réunion.

Une initiative à renouveler en 2020 !



## DEBAT SUR LE GLYPHOSATE

Le 23 avril dernier, dans la salle des associations, la commune a accueilli un débat public sur le glyphosate à l'initiative d'associations.

Cette soirée, qui a fait salle comble, regroupait les personnes qui s'étaient portées volontaires pour faire analyser leurs urines, les résultats étant confiés à un laboratoire spécialisé sous contrôle d'huissier.

Ainsi, 33 volontaires, dont certains(es) issus(es) du village s'étaient portés volontaires.

Les résultats présentés en présence de M. Yvon GRAIX, Président de la ligue contre le cancer de la Seine-Maritime, sont édifiants !

En effet, la norme en France est de 0,1 mg/ml. Or les analyses des 33 personnes volontaires oscillaient entre 0,90 et 2,8 mg/ml !!! Toutes et tous ont des traces de glyphosate et bien au-delà de la norme pour certains, à la stupéfaction des personnes présentes. Un long débat ponctué de questions/réponses s'en est suivi.

Une initiative qui demande des suites...

# PELERINAGE DES PERES DE FAMILLE

*« Le vendredi 27 septembre, ils sont une quinzaine à se préparer pour un pèlerinage qui les conduira le lendemain, le long des boucles de la Seine, jusqu'à l'abbaye Saint-Georges de Saint-Martin-de-Boscherville, en passant par La Haye de Routot ! »*



*Ce rassemblement est organisé chaque année par une association nationale présidée par un prêtre qui propose aux pères de famille volontaires d'effectuer une randonnée pèlerinage.*

*La soirée « campement » s'est déroulée dans notre village et les participants ont pu visiter les musées, mais aussi avoir accès à l'église ... et boire un p'tit coup et manger un morceau chez Nicole !*



*A noter qu'afin de remercier le village et ses habitants pour l'accueil reçu, les « pères de famille » ont décidé de faire un don de 100 euros. Cette participation financière sera reversée au CCAS.*

*Une bien belle initiative !*

Chers Adhérents et Amis des 10 communes du Jumelage,

2019 : L'Armada au centre de notre 27<sup>ème</sup> rencontre avec Wangen



En 2019 le comité de jumelage a poursuivi son partenariat avec la MFR – Maison Familiale de Routot. Le 30 Mars à l'occasion du Salon du Tourisme un groupe d'élèves de la classe de seconde a organisé un stand qui présentait Wangen et sa région. Le 06 juin nous avons emmené la classe de seconde assister à une conférence sur la citoyenneté européenne animée par la Maison de l'Europe d'Evreux.

Le 13 juin 2019 la Municipalité d'Etreville a organisé la cérémonie d'accueil de notre 27<sup>ème</sup> rencontre avec Wangen. Merci à Madame Monique Mouillière – Maire fondateur du jumelage – pour son émouvant témoignage.

Vendredi 14 juin visite de l'Armada à bord de la vedette « Enez – Vriad ». Une météo de rêve a accompagné notre groupe durant la découverte de l'intégralité des vieux gréements et autres navires participant au rassemblement. La visite commentée était traduite en simultané par Angela Dorn que nous remercions.

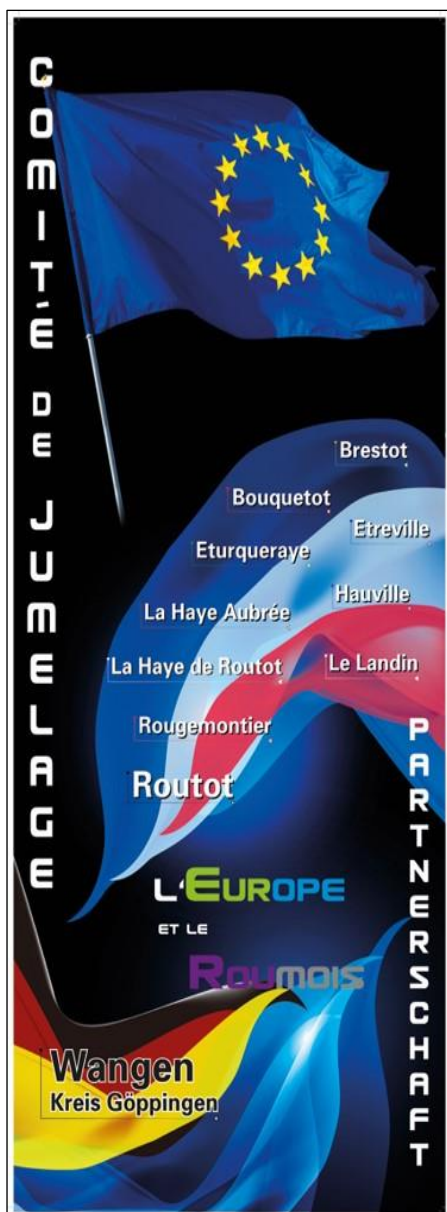
Samedi 15 juin soirée de l'amitié Franco - Allemande à la salle des fêtes de Routot animée par la Fanfare de Routot, la retraite aux flambeaux et ses lampions européens, le feu d'artifice qui a enchanté nos partenaires de Wangen.

Merci à tous ceux qui ont participé à ces manifestations

**Rendez-vous à l'Ascension 2020, du 21 au 24 mai : Partez découvrir Wangen avec le Jumelage et célébrer le 28<sup>ème</sup> Anniversaire.**

Renseignez-vous dans vos Mairies respectives.

Dans cette attente, je vous souhaite,  
Chers Adhérents et Amis,  
une Bonne Année 2020



## *Conférence à l'Hôtel de Ville d'Evreux*





A bord de la vedette  
« Enez-Vriad »



*Avec le feu d'artifice qui clôture ce 27ème échange « Armada ».*



*Un sourire pour l'amitié Routot-Wangen !*



*Le traditionnel « Repas des anciens » s'est déroulé cette année le 13 octobre à la Salle des Associations.*



*Le repas, préparé avec soin, comme de coutume par Nicole et son équipe, a été particulièrement apprécié.*



*Les nombreux convives présents étaient enchantés.*

*Une confidence .... Mélanie, notre nouvelle secrétaire qui intervient également dans deux communes voisines, nous a assuré qu'elle avait nettement préféré ce repas-là par rapport aux 2 autres ... Mais chuttt !!!*

*En l'absence de « mémé PICARD », les deux doyens qui présidaient ce moment convivial, qui regroupait cette année 38 participants, étaient Jacqueline et Jacques GRAULT.*

*L'après-midi s'est terminé par quelques danses dans un esprit festif et particulièrement agréable.*

*Bref, une journée sans souci !*

Comme chaque année, la municipalité honore les différentes dates qui ont marqué l'histoire de notre pays (14 juillet, 8 novembre, 11 novembre ...).

Depuis quelques années, des enfants du village ont décidé de se joindre à ces manifestations et d'apporter un témoignage.



Ainsi, ce 11 novembre 2019, Noa et Esteban, ont choisi de lire un texte qui rend hommage aux soldats disparus durant la grande guerre.

Un beau geste qui prouve que le respect et les valeurs de l'histoire sont toujours présents chez les jeunes.



## LE SPECTACLE DE NOEL



*Ce vendredi 27 Décembre, la grande salle de la maison des associations accueillait le traditionnel spectacle de fin d'année, offert par la municipalité aux enfants du village.*

*Cette année, place à l'animation puisque après le coutumier numéro de magie présenté par « STEEVE l'illusionniste », les clowns « Daisy et Dario » de la troupe « LES DARLYS » ont rapidement fait monter la température dans la salle copieusement remplie comme chaque année.*



*Ces clowns parodistes et musicaux, qui sont dans la pure tradition des grands clowns de la piste, font partie de l'association des « artistes associés » basée au Havre.*

*Les numéros, parfaitement rodés, se sont succédés à la plus grande joie des enfants qui ont participé en criant à tue-tête dans une ambiance survoltée.*

*Un très bon moment de joie et de bonne humeur !*

*L'après-midi s'est terminé par une nouvelle prestation de STEEVE qui a sculpté des dizaines de ballons, offerts ensuite à l'ensemble des enfants.*



*Enfin, le goûter et les traditionnels paquets de bonbons proposés à chacun par le club des Millénaires, ont clôturé cet après-midi festif et convivial.*

*A l'année prochaine !*



# LES ASSOCIATIONS



OH MY GOD !  
COMMENT C'EST POSSIBLE  
DE SOUFFRIR AUTANT ? CE  
PROF, C'EST LE DIABLE  
EN PERSONNE . LE COURS  
A DURÉ LONGTEMPS ?  
J'ÉTAIS TELLEMENT  
CONCENTRÉE SUR LE FAIT  
DE NE PAS M'ÉVANOUIR  
QUE J'AI RIEN VU.

ÇA NE FAIT QUE 10 MINUTES  
QU'ON EST LÀ ...CE N'ÉTAIT  
QUE L'ÉCHAUFFEMENT...



Comme chaque année,  
depuis septembre, c'est  
reparti pour un an de sport  
avec l'association

Mieux-être.

Chaque jeudi, rendez-vous à 19 h10, dans l'ancienne salle de classe prêtée par la municipalité, autour de Vincent Hue pour une heure de sport.

Chacun, prend un tapis et s'applique à reproduire les différents exercices proposés par le coach ; pas toujours évident, mais la bonne humeur est là et nous porte ! Étirements, pompes, renforcement musculaire, body combat, step, gainage... S'il est parfois difficile de se motiver, nous sommes certains d'y trouver finalement un grand "Mieux Être".



Ouvert à tous. Cotisation à 30 euros l'année scolaire ....

. Séance d'essai offerte



## Saison 2019 au Four à pain, Musée du Sabot, Chaumière aux Orties et Jardin des Herbes Sauvages, gérés par Terres Vivantes

Du 3 Mars au 1<sup>er</sup> Décembre, Terres Vivantes a organisé à la Haye-de-Routot 58 animations, essentiellement le dimanche, mais aussi, en semaine, des stages pour adultes les samedis, des ateliers pour les enfants durant les vacances scolaires, sans compter les groupes d'adultes et les classes venues faire le pain ou visiter les sites.

Au total, nous avons reçu à la Haye-de-Routot en 2019 plus de 12.000 visiteurs, dont 2.500 enfants (75 groupes scolaires, et une vingtaine de groupes d'adultes).

### Les finances : le nerf de la guerre !

C'est de plus en plus difficile de faire fonctionner des établissements culturels liés au tourisme... Pourtant nos activités aident au maintien de l'unique commerce du village : la Brasserie des Ifs, et à la fréquentation des hébergements situés dans la commune : gîte des écoliers et chambres d'hôtes, et aussi restaurants et hébergements des communes voisines. A l'heure actuelle, les communes ne peuvent plus continuer à s'administrer seules, et c'est pour cela que les Communautés de Communes ont été créées.

Pour Terres Vivantes, les plus grosses dépenses sont les salaires et charges qui représentent 2/3 du total des dépenses. A La Haye-de-Routot, les 3 salariés sont originaires du village : Yves et Valérie Lallemand, et Thérèse Mendes da Paula (fille).

### Rassurez-vous !

**Notre Commune donne la même subvention à ses Associations : 1.500 € par an**

**Mais notre équipe municipale : maire, adjoints et plusieurs conseillers, qui font partie des bénévoles de Terres Vivantes, ainsi que leurs conjoints(tes), apportent leur aide matérielle en retroussant leurs manches !**

**Nous les remercions, car dans d'autres communes, l'équipe municipale ne donne pas autant de son temps et de son énergie...**

Tous les autres membres de l'équipe -qui sont en retraite ou encore en activité- ne touchent rien : ils sont bénévoles, et ne manquent pas d'ouvrage !

Les dépenses sont couvertes par nos propres rentrées d'argent (recettes hors subventions) qui représentent les deux tiers du budget total. Ce sont : les tickets d'entrée dans nos musées et jardin, les animations, visites de groupes, ventes de pains, sabots, livres et divers, participation à des festivals organisés hors commune ou hors région...

Le tiers restant du budget est couvert par les subventions venant de : Département 27, Communauté de Communes Roumois Seine, de notre Commune, et par des aides matérielles du Parc, de la Communauté de Communes : photocopies, prêt de tentes et matériels, camion pour leur transport.

Evènements - phares de **Terres Vivantes** à la Haye-de-Routot :

9 mois par an, chaque dimanche, il y a une cuisson de pains puis de brioches...

Mais nous collaborons aussi avec d'autres associations de la commune : Mercredi 15 Mai, avec les AMIS des IFS et l'association ARBRES, a été officiellement lancé le projet de "Route des Ifs millénaires de Normandie". Car nos 5 départements sont fiers de leur vingtaine d'ifs vraiment exceptionnels (bien sûr, ceux de notre village sont les plus beaux !). Rappelons que nos ifs reçoivent la visite de très nombreux étrangers : scandinaves, britanniques, allemands...  
...Et nos ifs font de la télé ! On les voit régulièrement sur la chaîne ARTE (Histoires d'arbres).



**Mercredi 15 Mai : Terres Vivantes et les Amis des Ifs ont accueilli l'Association ARBRES pour des visites et conférences**

Samedi 27 Juillet, **Terres Vivantes** a accueilli environ 40 visiteurs-convives à son animation en nocturne "grain de lune pain d'étoiles", qui commençait au Moulin à vent de Hauville -autre site de Terres Vivantes-, et se terminait au Four à pain par une démonstration de cuisson, visite des ifs millénaires, et un repas concocté par la Brasserie des Ifs, servi sous chapiteau.



Le 6 Octobre, la Fête des Légumes Oubliés a accueilli plus de 1500 visiteurs qui ont profité des conférences, visites, balades botaniques, démonstrations, ateliers pour enfants... Une expo des plus belles photos du Club IMAGES 27 était présentée dans l'église, et l'expo de légumes sculptés par les élèves de l'école de Hauville a encore épaté les visiteurs ! Côté marché, nous offrons un emplacement gratuit aux producteurs de notre commune. 1500 visiteurs ont bravé la météo pour ne pas rater ce rendez-vous.



**Gérard Mallet, sauveur du chou de St Saëns**



**Sculptures de légumes, par l'école de Hauville**



**Le vannier J. Claude Craignou**



**Vue de plus loin, la superbe présentation des légumes et fleurs du jardin de Gérard Mallet**

La saison s'est clôturée le dimanche 1<sup>er</sup> Décembre avec une dernière journée festive et un Marché de l'Avent, avec démonstrations dans nos 3 musées, et une quinzaine d'artisans, écrivains, producteurs. Il y avait bien plus que "seulement" du commerce, comme c'est le cas dans la plupart des marchés de Noël...

Ce 1<sup>er</sup> Décembre, Alain Joubert, Président de **Terres Vivantes**, a remercié une nouvelle fois toute l'équipe. Il a rappelé que l'association compte plus de 200 adhérents dont 93 membres actifs (certains même très très actifs !). Parmi eux, 32 résident à la Haye-de-Routot, 70 viennent les communes voisines, 98 de l'agglomération rouennaise, vallée de la Seine... La saison 2020 débutera Dimanche 1<sup>er</sup> Mars.

En attendant, Alain Joubert,  
toute l'équipe de **Terres Vivantes** et moi-même  
nous vous souhaitons une très belle et bonne année  
2020. *Michèle Lesage*



Comme d'habitude, Terres Vivantes offrira aux habitants de La Haye-de-Routot une invitation gratuite à **Orties Folies**, invitation dans leur boîte à lettres, en Mars.



Réservez habitants La Haye-de-Routot saison 2020  
**BON GRATUIT pour un pain ou une brioche**  
Découper ce bon, et l'échanger au four à pain,  
un dimanche de 14 à 18 h entre le 1<sup>er</sup> Mars, et  
le 29 Novembre, excepté dim. 5 Avril (Orties folies)  
où le four à pain, malgré plusieurs fournées,  
n'arrive pas à contenter tous les visiteurs.  
*Merci de votre compréhension.*

# LA CONFRERIE DE CHARITE

LA CONFERIE DE LA CHARITE

ET

LE FEU DE SAINT CLAIR de LA HAYE DE ROUTOT

L'année 2019 a vu l'arrivée d'un nouveau frère : Jean-Pierre LECARPENTIER ... Nous lui souhaitons la bienvenue ; ce qui porte à 12 le nombre de membres puisque nous avons eu à déplorer le décès de notre frère Robert Beauvallet, le plus ancien chariton et ancien maître de la confrérie.



Malgré cette disparition, la Charité a continué de participer à la fête qui entoure le feu de St Clair. Cette année, Jacky BORDEAUX, Président de la confrérie de charité et Président du comité des fêtes a eu l'honneur d'être le premier à allumer le bûcher avec la participation du père Jean-Marc LE CAM. Après avoir passé le saint cierge, ce fut le tour de Monsieur Gilbert LEVILLAIN, habitant de La Haye de Routot, qui a eu la surprise d'être tiré au sort au mois de juin. Puis, ce fut le tour d'André MANCAUX, maître de charité, avec sa petite fille Lucie. Le cierge est passé entre les mains de Madame Maryline MULET, membre du comité des fêtes.

La confrérie tient à remercier M. Bernard PAINE, pour le don des peupliers pour l'édification du bûcher.

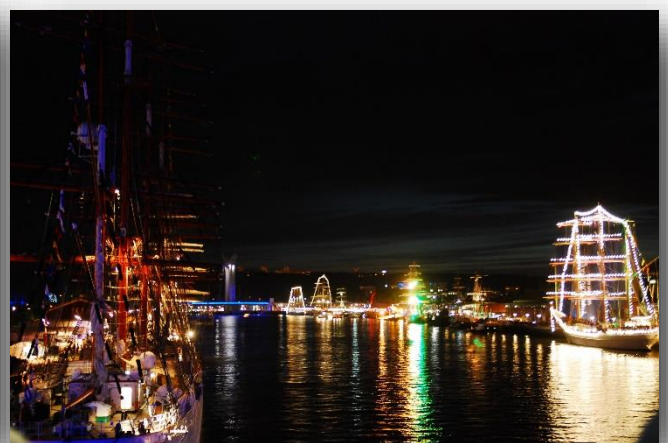
Je veux finir mon message en vous souhaitant au nom de la confrérie, de M. André MANCAUX et de moi-même une bonne année 2020.

*C'est toujours avec plaisir que nous nous réunissons plusieurs fois dans l'année, pour partager notre passion au sein du club.*

*Des réunions préparatoires, des échanges, des sorties font vivre notre club avec comme point d'orgue, l'exposition de nos clichés, chaque année.*

*La prochaine se déroulera le dimanche 05 avril prochain.*

*Cette année, nous avons profité de l'Armada pour réaliser une sortie nocturne et prendre des photos dès la tombée de la nuit. Exercice pas facile....*



*Nous avons aussi organisé une soirée « drones », avec de plus en plus d'adeptes...*

*Lors de la fête des légumes oubliés au mois d'octobre, nous avons accueilli plusieurs centaines de visiteurs à notre exposition, encore une belle réussite (photos page suivante).*

*C'est aussi l'occasion pour nous de participer à la vie du village et de renforcer les synergies avec les associations qui œuvrent pour l'attractivité de la commune et de ses alentours.*



*En figeant l'instant, la photographie nous émerveille, nous émeut, réveille parfois notre mémoire, notre conscience ...*

*Elle peut devenir une passion pour nous évader, pour partager, pour consacrer un moment à soi.*

*Si vous voulez découvrir cette pratique ou accomplir votre passion au sein de notre club, dans une ambiance très conviviale, il est ouvert à tous, petits et grands, alors n'hésitez pas à nous rejoindre avec votre meilleur appareil photo qui est.....l'œil.*

*Image 27 vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.  
A très bientôt !*

*Michel Guillo  
Président Club Image27*

contactez Michel : [miguillo@wanadoo.fr](mailto:miguillo@wanadoo.fr)



*La mobilisation autour de nos ifs et de leur santé continue ...*

*Les experts s'activent toujours à la surveillance et à la préconisation de soins pour la longévité de nos arbres remarquables !*

*Les dernières nouvelles sont très rassurantes, et les ifs resplendent, comme peuvent en témoigner nos visiteurs.*



## ONT-ILS SOUFFERT DE LA CANICULE ?

*Durant l'été, nos 2 ifs ont traversé la canicule sans, apparemment, aucune dégradation ...*

*Mais, attention ! Les effets des très fortes chaleurs peuvent se révéler des mois plus tard ...*

*Les experts, interrogés à ce sujet, nous ont conseillé des apports d'eau réguliers et une surveillance accrue. De leur côté, ils restent vigilants et réagiront aux premiers symptômes !*



## ET LE VENT ?

*Nous constatons régulièrement des vents soutenus et parfois violents. Nos arbres millénaires risquent donc d'en souffrir. Pour les protéger, il est mis en place une vérification régulière de l'haubanage des branches.*

## DU COTE « FESTIVITES » ☺

### UN LOTO



Le samedi 23 Mars 2019, l'association a fait un « carton » pour son 2<sup>ème</sup> LOTO. En effet, plus de 70 personnes y ont participé et nombre d'entre elles sont reparties avec un très beau lot, lié aux arbres, au jardinage, à la nature ....



### UN TROC PLANTES



Le 8 mai 2019 a eu lieu le 1<sup>er</sup> TROC PLANTES. Particuliers et professionnels se sont retrouvés pour le troc, la vente ou simplement l'information avec des spécialistes des produits pesticides naturels.

Rendez-vous le 8 mai prochain pour notre seconde rencontre et ...  
Pensez à vos boutures et graines !!!



### LA SAINT-NICOLAS DES IFS



Et pour terminer l'année 2019, l'association a eu l'honneur de recevoir dans l'église de La Haye de Routot, la Chorale d'Elbeuf et de Pont de l'Arche pour des chants modernes et de NOEL le samedi 7 décembre. Vin et chocolat chauds, bougies, papillotes, sablés de NOEL ..... tout était réuni pour créer une ambiance chaleureuse et festive.



Une quête au profit du TELETHON a été mise en place en fin de soirée.

Nous vous souhaitons  
à tous,  
une très bonne année  
2020 !





# LE CLUB DES MILLENAIRES

Le 8 janvier 2019, nous avons dégusté ensemble la traditionnelle galette des Rois. Cet événement a marqué pour notre club le départ d'une nouvelle année. Après avoir pris connaissance du bilan de l'année passée et l'annonce des événements à venir, les galettes sont arrivées sur les tables.

Lors de l'assemblée générale, nous avons voté le nouveau Bureau. Suite à cela, Gérard Genty a été élu nouveau Président  
Notre club a recensé cette année  
36 membres.



Réunion du club un mardi sur deux à 14h30 à la Maison des Associations. – activités pour tous les goûts et âges : jeux de cartes, triomino, ping-pong, pétanque etc... (notre marche hebdomadaire au départ du four à pain, tous les mardis à 9h30)

A chaque rencontre, un petit goûter convivial clôture cet après-midi. Des gâteaux et boissons sont apportés par les membres à tour de rôle. Petit moment très convivial !

## Bilan des activités 2019

- 8 janv : Galette des Rois
- 12 fév : Concours de coinchée
- 28 avr : Foire aux vêtements
- 30 mai : Foire à tout
- 15 oct : Randonnée pédestre
- 4 nov : Spectacle « Années 80 » à Yvetot
- 22 oct : Concours de coinchée
- 17 nov : Vente de vêtements, livres, Dvd etc ...
- 26 nov : Repas des Millénaires



Deux concours de « Coinchée » ont été organisés en 2019 : les 12 février et 22 octobre.



Notre spectacle à Yvetot le 4 nov 2019 !

## Prévisions pour 2020

La galette des Rois sera servie le 7 janvier à la Maison des Associations à 15 h. A cette occasion, nous procéderons au renouvellement des cartes de membres pour l'année 2020.

La cotisation annuelle à 18 euros sera à régulariser ce jour afin de commander les timbres. Nous vous rappelons que cette carte est obligatoire pour tous les adhérents du club :

Nous ferons le bilan des activités de l'année écoulée et prendrons connaissance du rapport financier 2019. Nous pourrions également discuter des activités pour 2020 : En prévision sous réserves : Une coïncée en février, vente de vêtements en avril, randonnée pédestre fin mai, foire à tout le 14 juin, vente de vêtements et livres en novembre et repas de fin d'année en novembre ou décembre. Nous pourrions envisager d'autres activités en fonction des goûts de chacun, le but principal de notre association étant de favoriser les rencontres.

**Bonne année 2020 et rendez-vous le 7 janvier**

### LA HAYE-DE-ROUTOT : le club des Millénaires a organisé sa vente annuelle

Le club des Millénaires organisait sa vente annuelle de vêtements, livres et objets en tous genres, dimanche, à la salle des fêtes. Le public a été nombreux à faire ses emplettes (photo : PN). Les bénéfices de cette vente financeront une partie du repas de Noël qui aura lieu mardi 26 novembre pour les 36 adhérents. Se réunissant deux mardis après-midi par mois, le club des Millénaires est présidé par Gérard Genty.

« Nous avons effectué une sortie à Yvetot pour voir un spectacle et organiser un concours de coïncée. Nous invitons les aînés de la commune sans condition d'âge minimum à venir rejoindre notre club », souligne le président.



Vente vêtements et livres le 17 novembre



Foire à tout le 30 mai



## *Le repas des Millénaires*

*Le 27 novembre dernier à la Maison des Associations, ce déjeuner préparé par Nicole du restaurant des Ifs a, encore cette fois, été très apprécié. Trente-cinq convives étaient rassemblés pour déguster un menu de choix : Aumonière de foie gras, filet de St Pierre sauce crevette, Sorbet pomme calvados, aiguillettes de canard t ses légumes, vacherin glacé et son coulis, le tout arrosé bien sûr de quelques bons vins.*

*Chants, animations et bien sûr quelques tangos, valse, madison et quelques pas de country. Cette réunion annuelle incontournable nous permet de nous retrouver, tous les membres du club devant une bonne table et discuter entre amis.*



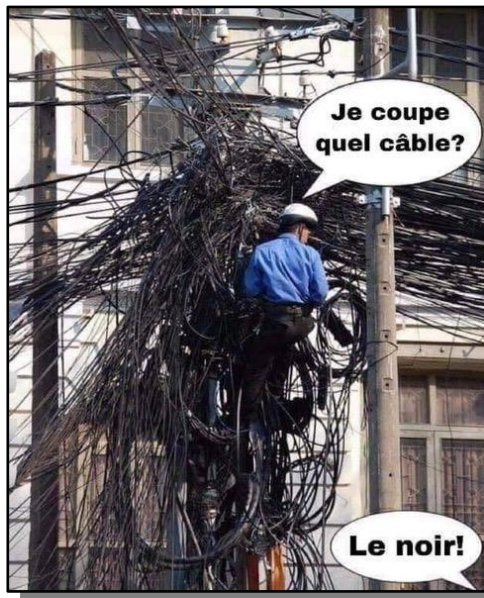
*Nous remercions particulièrement Mr le Maire et son Conseil municipal pour l'attribution de la subvention annuelle ainsi que le pour prêt de la salle des fêtes et du matériel communal. Notre gratitude va également au Comité des Fêtes pour le prêt de matériel et de vaisselle.*

*Enfin, un grand bravo aux représentants du bureau et à tous les membres du club qui font vivre cette association.*

***Bonne et heureuse année à tous***

*Le Président : Gérard GENTY*

*et tous les membres du Bureau*



## Quelques apophtegmes à méditer

- Quand on est trop bonne pâte, on risque de finir dans le pétrin.
- La seule véritable bête de somme, c'est la mouche Tsé-Tsé
- Un accusé est cuit quand son avocat n'est pas cru.
- Si tous ceux qui croient avoir raison n'avaient pas tort, la vérité ne serait pas loin.
- Les statistiques, c'est comme les bikinis : ça donne des idées mais ça cache l'essentiel !
- L'ironie c'est quand tu rentres en prison pour vol de voiture et que tu sors pour bonne conduite...
- Les prévisions sont difficiles, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir.
- L'ennemi est bête, il croit que c'est nous l'ennemi, alors que c'est lui.
- Parfois je regarde la télé toute la journée, c'est lassant, mais quand je l'allume, c'est pire !



Le Conseil Municipal vous  
souhaite une belle et  
heureuse année 2020

